

# FloraGIS

Cabinet d'expertises en Flore, Habitat et  
Systèmes d'Informations Géographique



## Inventaire d'espèces exotiques envahissantes dans des arboretums, jardins botaniques et parcs aménagés au Luxembourg



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Administration de la nature et des forêts  
81, avenue de la Gare  
L-9233 Diekirch

Février 2020

**Etude réalisée pour :**

Administration de la nature et des forêts  
81, avenue de la Gare  
L-9233 Diekirch

**Etude réalisée par :**

Cabinet d'Expertises FloraGIS  
12, rue du maréchal Leclerc  
57530 Courcelles-Chaussy  
Tél. : +33.(0)3.87.21.09.

**Inventaires et rédaction de l'étude :**

Sandrine SIGNORET

**Crédits photographiques :**

Cabinet FloraGIS (photos prises sur site), sauf mention contraire



# SOMMAIRE

<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Méthodologie.....</b>	<b>1</b>
2.1. Zones d'étude .....	1
2.2. Espèces cibles.....	2
2.3. Méthode d'inventaire.....	3
2.4. Limites de l'étude.....	4
<b>3. Résultats .....</b>	<b>4</b>
3.1. Grand Château d'Ansembourg .....	5
3.1.1. Description et localisation .....	5
3.1.2. Espèces exotiques envahissantes .....	6
3.2. Gaart um Titzberg – Calmus .....	8
3.2.1. Description et localisation .....	8
3.2.2. Espèces exotiques envahissantes .....	9
3.3. Parc aménagé et arboretum de Colpach-bas.....	10
3.3.1. Description et localisation .....	10
3.3.2. Espèces exotiques envahissantes .....	11
3.4. Parc municipal et jardins de l'abbaye d'Echtenach.....	13
3.4.1. Description et localisation .....	13
3.4.2. Espèces exotiques envahissantes .....	14
3.5. Arboretum du lycée agricole d'Ettelbruck.....	16
3.5.1. Description et localisation .....	16
3.5.2. Espèces exotiques envahissantes .....	17
3.6. Parc municipal d'Hesperange – Park Hesper .....	19
3.6.1. Description et localisation .....	19
3.6.2. Espèces exotiques envahissantes .....	20
3.7. Hosingen - Arboretum forestier .....	22
3.7.1. Description et localisation .....	22
3.7.2. Espèces exotiques envahissantes .....	23
3.8. Parc public Edouard André – Luxembourg-ville .....	24
3.8.1. Description et localisation .....	24



3.8.2.	Espèces exotiques envahissantes .....	25
3.9.	Parc public Tony Neuman – Luxembourg-ville .....	27
3.9.1.	Description et localisation .....	27
3.9.2.	Espèces exotiques envahissantes .....	28
3.10.	Parc de Merl.....	30
3.10.1.	Description et localisation .....	30
3.10.2.	Espèces exotiques envahissantes .....	31
3.11.	Parc communal de Mersch.....	33
3.11.1.	Description et localisation .....	33
3.11.2.	Espèces exotiques envahissantes .....	34
3.12.	Parc thermal Mondorf-les-Bains.....	35
3.12.1.	Description et localisation .....	35
3.12.2.	Espèces exotiques envahissantes .....	36
3.13.	Parc de l’Europe - Niederanven .....	38
3.13.1.	Description et localisation .....	38
3.13.2.	Espèces exotiques envahissantes .....	39
3.14.	Parc municipal de Rumelange .....	41
3.14.1.	Description et localisation .....	41
3.14.2.	Espèces exotiques envahissantes .....	42
3.15.	Jardin méditerranéen de Schwebsange .....	44
3.15.1.	Description et localisation .....	44
3.15.2.	Espèces exotiques envahissantes .....	45
3.16.	Arboretum de Waldhof.....	46
3.16.1.	Description et localisation .....	46
3.16.1.	Espèces exotiques envahissantes .....	47
3.17.	Jardin des plantes médicinales de Winseler - Baueregaard .....	47
3.17.1.	Description et localisation .....	47
3.17.1.	Espèces exotiques envahissantes .....	49
3.18.	Jardin de Wiltz .....	51
3.18.1.	Description et localisation .....	51
3.18.2.	Espèces exotiques envahissantes .....	52
3.19.	Arboretums du Kirchberg.....	54



<b>4. Discussion et perspective .....</b>	<b>55</b>
<b>5. Conclusion.....</b>	<b>56</b>
<b>6. Bibliographie.....</b>	<b>57</b>



# 1. Introduction

Les espèces exotiques envahissantes (EEE), souvent introduites en tant que plantes ornementales, sont des espèces exogènes qui se naturalisent et prolifèrent, entraînant des dommages environnementaux, économiques, sociaux et parfois sanitaires très importants (Muller, 2004). Elles peuvent ainsi coloniser les milieux au détriment des espèces locales, parfois remarquables. Ainsi, les espèces exotiques envahissantes constituent l'une des principales menaces qui pèsent sur la biodiversité et les services écosystémiques associés.

L'objectif de cette étude est de réaliser un premier état des lieux sur la présence de ces EEE dans une vingtaine de sites aménagés en milieu urbain (arboretums, jardins botaniques et parcs aménagés) au Luxembourg.

## 2. Méthodologie

### 2.1. Zones d'étude

Ce premier état des lieux sur la présence de ces EEE s'est focalisée sur ces 18 sites aménagés en milieu urbain, comme prévu dans le cahier des charges :

Commune	Type	Dénomination
Ansembourg	Parc aménagé	Grand-Château d'Ansembourg
Calmus	Parc aménagé	Gaard Um Titzebierg
Colpach	Parc aménagé et arboretum	Parc de Colpach
Echternach	Parc urbain	Parc Municipal avec les Jardins de l'Abbaye d'Echternach
Ettelbrück	Arboretum	Arboretum du Lycée Technique Agricole
Hesperange	Parc urbain	Parc Municipal d'Hesperange
Hosingen	Arboretum forestier	n.a.
Luxembourg-Ville	Parcs aménagés	Parc de Merl-Belair Parc Municipal d'Edouard André Parc Tony Neuman
Mersch	Parc urbain	Parc Mersch
Mondorf	Parc aménagé	Parc Thermal de Mondorf-les-Bains
Niederanven	Parc aménagé	Parc de l'Europe
Rumelange	Arboretum	n.a.
Schwebsange	Parc aménagé	Jardin Méditerranéen
Waldhof	Arboretum forestier	n.a.
Wiltz	Parc aménagé	Jardin de Wiltz



En plus de ces sites, l'analyse concernera également trois sites du Kirchberg, non prospectés mais pour lesquels des données bibliographiques sont mobilisables.

## 2.2. Espèces cibles

Au Grand-duché de Luxembourg, selon et le Ministère de l'environnement (portail de l'environnement : [https://environnement.public.lu/fr/natur/biodiversite/lutte\\_contre\\_les\\_eee/liste\\_ee\\_e\\_luxembourg.html](https://environnement.public.lu/fr/natur/biodiversite/lutte_contre_les_eee/liste_ee_e_luxembourg.html)), 62 espèces floristiques sont présentes et considérées comme envahissantes, avec niveau d'invasibilité propre. Cette liste est issue à la fois de la liste européenne (règlement UE n°1143/2014) et des études menées par le Museum National d'Histoire Naturelle (<https://neobiota.lu/neophytes/>). Néanmoins, dans le cadre de cette étude, l'inventaire se focalisera surtout sur les espèces suivantes :

Espèce exotiques envahissantes prioritaires	
<b>Ligneux</b>	
<i>Acer negundo</i>	<i>Ailanthus altissima</i>
<i>Amelanchier lamarckii</i>	<i>Buddleja davidii</i>
<i>Cornus sericea</i>	<i>Cotoneaster horizontalis</i>
<i>Mahonia aquifolium</i>	<i>Pinus nigra</i>
<i>Populus × canadensis</i>	<i>Prunus laurocerasus</i>
<i>Prunus serotina</i>	<i>Quercus rubra</i>
<i>Rhus typhina</i>	<i>Robinia pseudoacacia</i>
<i>Rosa rugosa</i>	<i>Syringa vulgaris</i>
<b>Plantes grimpantes</b>	
<i>Parthenocissus inserta</i>	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>
<b>Herbacées terrestres</b>	
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	<i>Bidens frondosa</i>
<i>Claytonia perfoliata</i>	<i>Duchesnea indica</i>
<i>Epimedium alpinum</i>	<i>Fallopia japonica</i>
<i>Fallopia ×bohemica</i>	<i>Fallopia sachalinensis</i>
<i>Helianthus tuberosus</i>	<i>Heraclium mantegazzianum</i>
<i>Impatiens balfourii</i>	<i>Impatiens glandulifera</i>
<i>Impatiens parviflora</i>	<i>Lupinus polyphyllus</i>
<i>Rudbeckia laciniata</i>	<i>Senecio inaequidens</i>
<i>Solidago canadensis</i>	<i>Solidago gigantea</i>
<i>Spiraea alba</i>	<i>Spiraea douglasii</i>
<i>Spiraea ×billardii</i>	
<b>Espèces aquatiques / Zones humides</b>	
<i>Lysichiton americanus</i>	<i>Mimulus guttatus</i>



Les autres espèces, ne sont toutefois pas écartées et leurs observations doivent également être signalées. Il s'agit des espèces suivantes :

<b>Espèce exotiques envahissantes – Liste complémentaire de l'UE</b>	
<b>Ligneux / Plantes grimpantes</b>	
<i>Acacia saligna</i>	<i>Cardiospermum grandiflorum</i>
<i>Humulus japonicus</i>	<i>Prosopis juliflora</i>
<i>Triadica sebifera</i>	
<b>Herbacées terrestres</b>	
<i>Andropogon virginicus</i>	<i>Asclepias syriaca</i>
<i>Aster lanceolatus</i>	<i>Aster novi-belgii</i>
<i>Atriplex micrantha</i>	<i>Baccharis halimifolia</i>
<i>Bunias orientalis</i>	<i>Cardiospermum grandiflorum</i>
<i>Cochlearia danica</i>	<i>Conyza canadensis</i>
<i>Cortaderia jubata</i>	<i>Ehrharta calycina</i>
<i>Gunnera tinctoria</i>	<i>Gymnocoronis spilanthoides</i>
<i>Heracleum persicum</i>	<i>Heracleum sosnowskyi</i>
<i>Lespedeza juncea sericea</i>	<i>Lygodium japonicum</i>
<i>Microstegium vimineum</i>	<i>Parthenium hysterophorus</i>
<i>Pennisetum setaceum</i>	<i>Persicaria perfoliata</i>
<i>Pueraria lobata</i>	
<b>Espèces aquatiques / Zones humides</b>	
<i>Alternanthera philoxeroides</i>	<i>Azolla filiculoides</i>
<i>Cabomba caroliniana</i>	<i>Crassula helmsii</i>
<i>Egeria densa</i>	<i>Eichhornia crassipes</i>
<i>Elodea canadensis</i>	<i>Elodea nuttallii</i>
<i>Epilobium ciliatum</i>	<i>Erigeron annuus</i>
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	<i>Lagarosiphon major</i>
<i>Lemna minuta</i>	<i>Ludwigia grandiflora</i>
<i>Ludwigia peploides</i>	<i>Myriophyllum aquaticum</i>
<i>Myriophyllum heterophyllum</i>	<i>Salvinia molesta</i>

## 2.3. Méthode d'inventaire

Les sites précités ont été parcourus avec une attention particulière portée sur les espèces invasives ciblées. Lors de l'observation de l'une d'elles, un point ou tracé GPS est relevé ainsi qu'une estimation du nombre d'individus. Une ou plusieurs photo(s) sont prises pour illustrer les stations d'EEE et éventuellement des commentaires associés.

Par ailleurs, pour l'ensemble des sites, une description générale est rédigée et des photos illustratives sont prises.



## 2.4. Limites de l'étude

Les prospections de terrain ont été réalisées au cours du mois de décembre. La période n'est pas favorable pour la détermination des espèces. En effet, de nombreuses espèces se maintiennent grâce à leurs bulbes, graines ou rhizomes alors que leur appareil végétatif meurt, celles-ci ne peuvent donc pas être observées. De plus, certaines espèces vivaces ou pérennes maintiennent leur appareil végétatif mais leur détermination reste délicate du fait de l'absence de fleurs ou de feuilles (arbres caducs par exemple). Ainsi, *Conoteaster horizontalis* peut être confondu avec d'autres espèces du genre *Cotoneaster*. En fonction du niveau de doute et du contexte du site, soit le taxon a été uniquement cité, indiquant un doute, soit la station.

Enfin, certaines espèces très discrètes peuvent passer inaperçue dans le couvert végétal malgré notre attention particulière.

Ainsi, cette étude ne peut être exhaustive et il est probable que des stations d'EEE n'ont pas été observées ou leur taille sous-estimée.

## 3. Résultats

Les pages suivantes présentent de manière synthétique les observations réalisées lors de chaque visite de site.

Les fichiers de localisation des périmètres des sites visités et des espèces invasives (localisation ponctuelle ou surfacique en fonction des stations) sont fournis en format informatique pour une utilisation sous SIG.

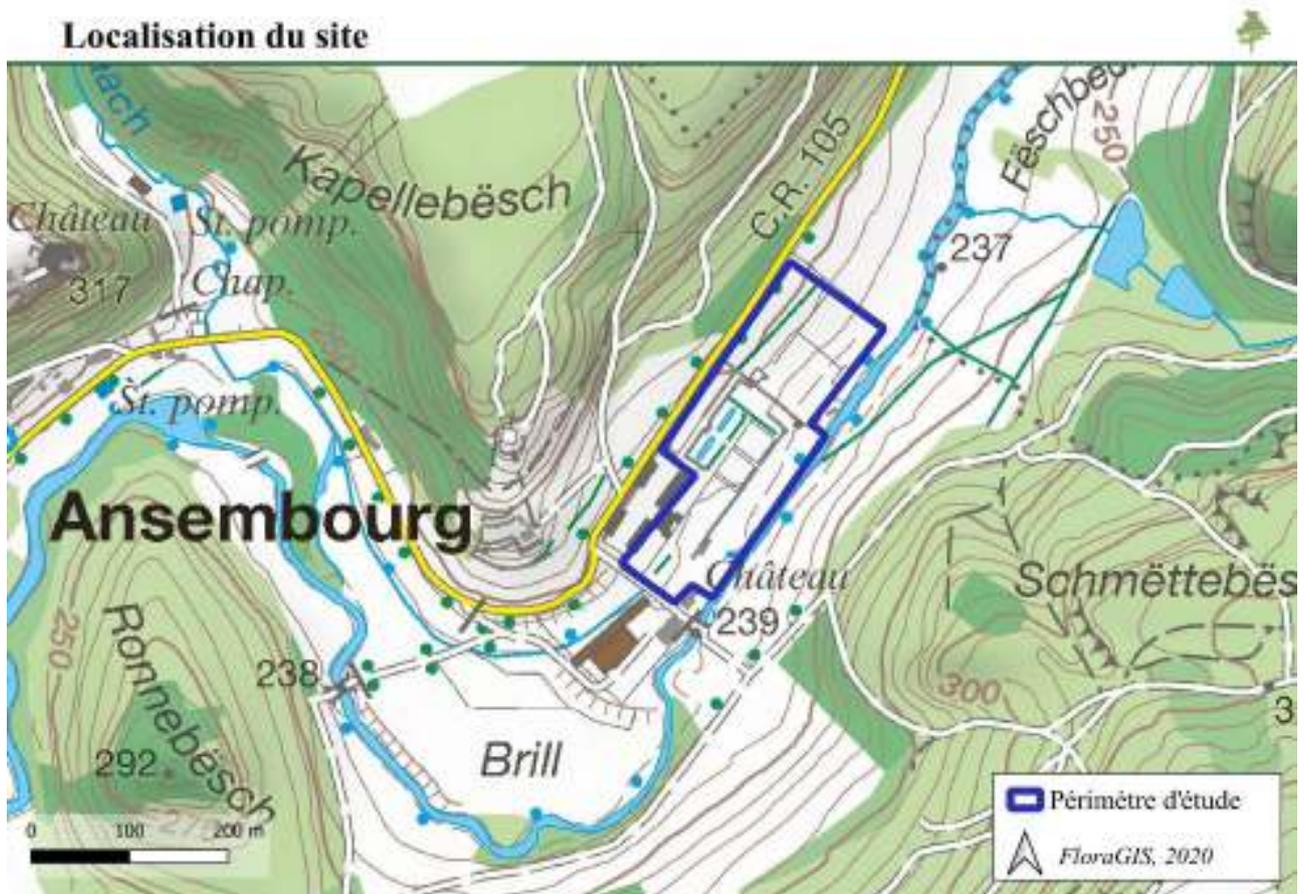


## 3.1. Grand Château d'Ansembourg

### 3.1.1. Description et localisation

Le site formé par les jardins, en partie en terrasse, du château d'Ansembourg. Ils sont constitués de jardins ornementaux et potagers. Des sculptures et fontaines ponctuent également le site. Les espaces et couloirs de cheminement sont délimités par des murets ou des haies monospécifiques (Charme).

#### Carte de localisation du site



Quelques photos prises in situ



### 3.1.2. Espèces exotiques envahissantes

<i>Nom de l'espèce (n° photo)</i>	<i>Abondance</i>
<i>Helianthus tuberosus</i> (a)	25 m <sup>2</sup>
<i>Solidago gigantea</i> (b)	800 m <sup>2</sup>



Photos prises in situ



Carte de localisation des EEE

Localisation des espèces exotiques envahissantes



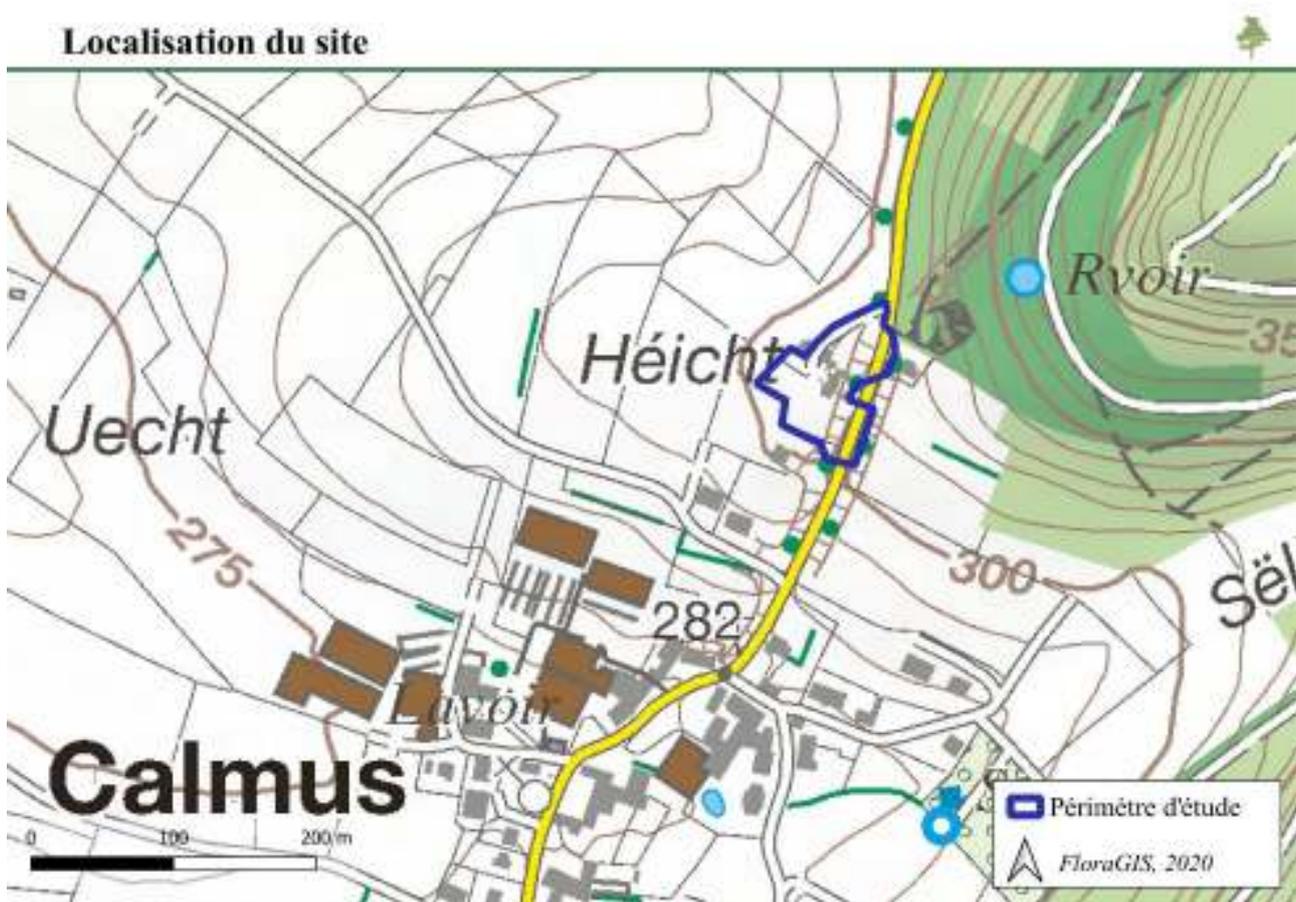
## 3.2. Gaart um Titzeberg – Calmus

### 3.2.1. Description et localisation

Le site est le jardin ornamental d'un particulier passionné d'horticulture et qui ouvre son jardin au public en été, après pourparlers, une rapide visite a été effectuée avec la propriétaire.

Ce jardin est entretenu avec un contrôle des espèces présentes.

#### Carte de localisation du site



#### Quelques photos prises in situ



### 3.2.2. Espèces exotiques envahissantes

Nom de l'espèce	Abondance
<i>Buddleja davidii</i>	1

A noter que la propriétaire du jardin a fait part de la présence de *Amelanchier lamarckii*.

#### Photos prises in situ



#### Carte de localisation des EEE



### 3.3. Parc aménagé et arboretum de Colpach-bas

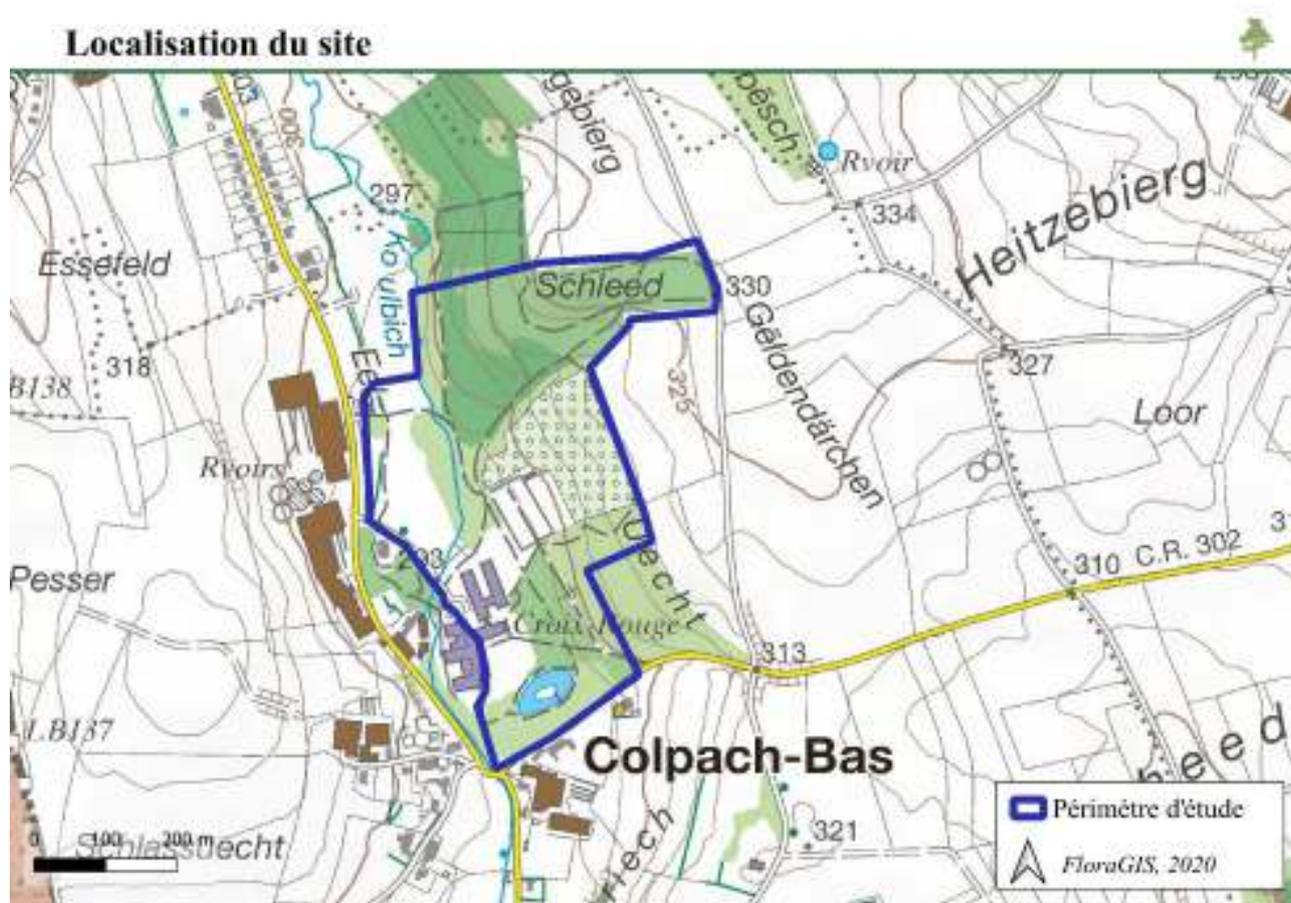
#### 3.3.1. Description et localisation

Le parc du centre de convalescence du château de Colpach-bas est un site accessible au public. Il est géré par le Croix-Rouge luxembourgeoise.

Il accueille un parcours de santé, des sentiers de ballade, des sculptures et des monuments.

Il est constitué d'espaces ouverts (pelouses entretenues et prairies), d'un verger, d'un jardin potager, d'un plan d'eau, de plantations anciennes de feuillus et de résineux. La gestion ne semble pas intensive du fait de la présence de bois mort au sol. Le site est traversé par une rivière le Koulbich générant ainsi des zones humides.

#### Carte de localisation du site



Quelques photos prises in situ



### 3.3.2. Espèces exotiques envahissantes

<i>Nom de l'espèce</i>	<i>Abondance</i>
<i>Quercus rubra</i>	Dizaine d'arbres recensés mais probablement régulièrement présent au nord du site



Photos prises in situ



Carte de localisation des EEE

Localisation des espèces exotiques envahissantes





### Quelques photos prises in situ



### 3.4.2. Espèces exotiques envahissantes

<i>Nom de l'espèce (n° photo)</i>	<i>Abondance</i>
<i>Cotoneaster horizontalis</i> (a)	Près de 300m <sup>2</sup> répartis sur le site
<i>Robinia pseudacacia</i> (b)	

A noter que les murs du jardin de l'Orangerie sont couverts de Vigne, néanmoins il n'a pas été possible de préciser l'espèce, la présence de *Parthenocissus quinquefolia* reste donc potentielle.



Photos prises in situ



Carte de localisation des EEE



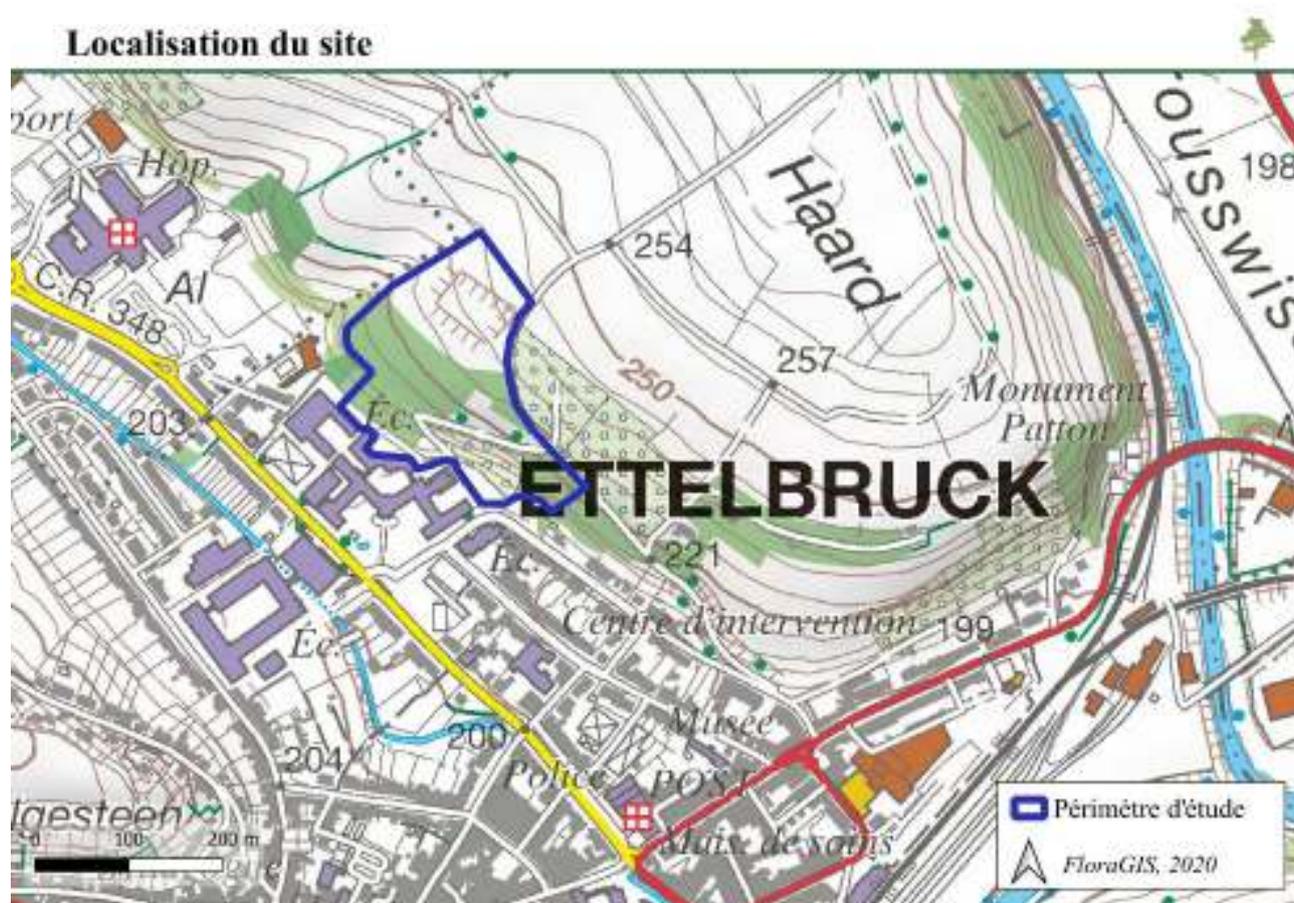
## 3.5. Arboretum du lycée agricole d'Ettelbruck

### 3.5.1. Description et localisation

L'arboretum visité est localisé à l'arrière des bâtiments du lycée agricole d'Ettelbruck à la fois sur versant et sur plateau. Véritable site d'expérimentation, il est constitué d'espaces ouverts (pelouses) et de plantations thématiques avec de nombreuses espèces de *Prunus*, de *Malus*, de résineux (généralement 1 ou 2 individus de chaque espèce ou variété). Certaines plantations sont récentes, d'autres beaucoup plus anciennes (plusieurs dizaines d'année).

Un technicien a été rencontré sur le site et a indiqué la présence de certaines espèces complémentaires, non observées lors de la visite de terrain.

#### Carte de localisation du site



Quelques photos prises in situ



### 3.5.2. Espèces exotiques envahissantes

<i>Nom de l'espèce (n° photo)</i>	<i>Abondance</i>
<i>Amelanchier lamarckii</i> (a)	2



Photos prises in situ



Carte de localisation des EEE

Localisation des espèces exotiques envahissantes

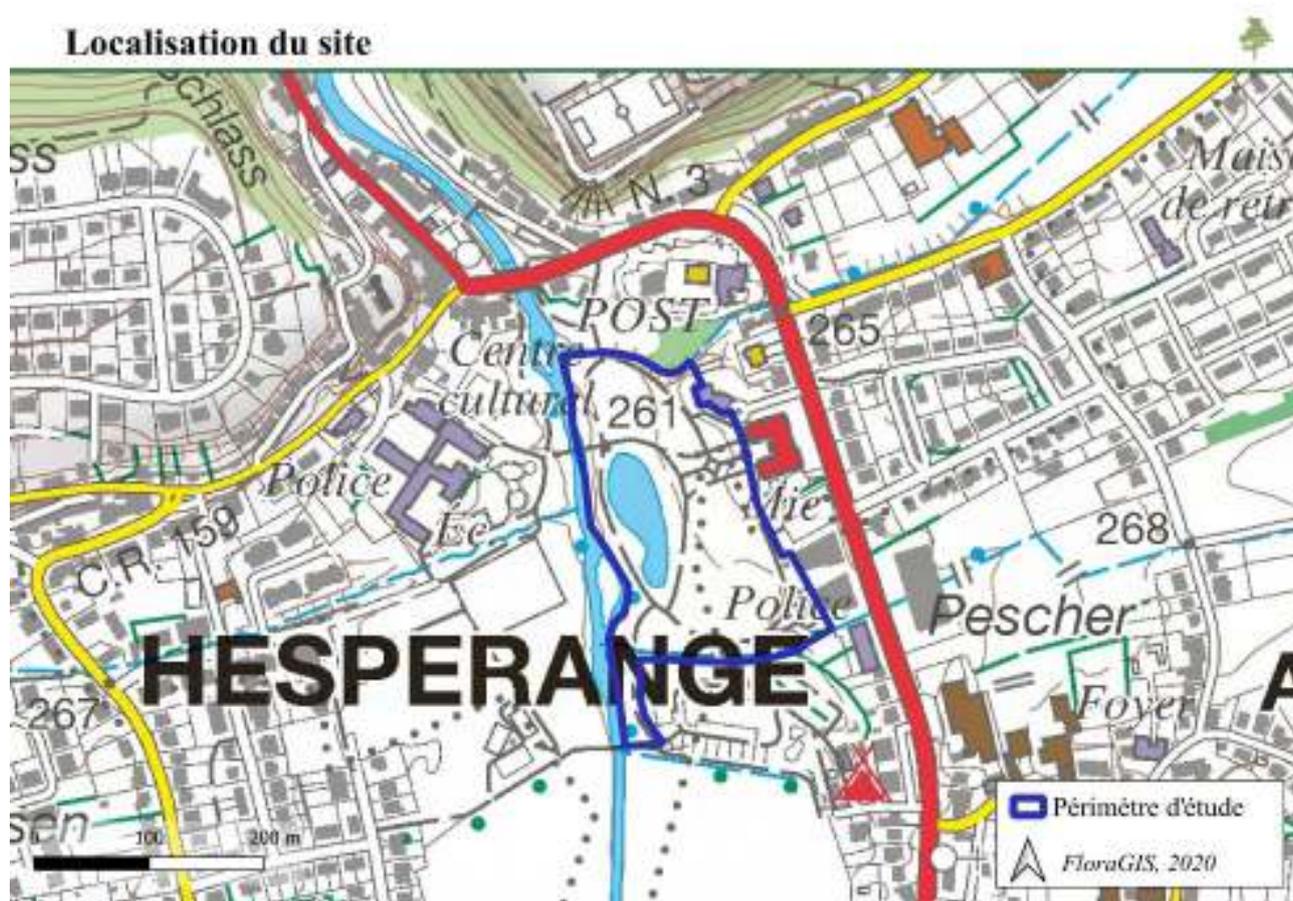


## 3.6. Parc municipal d'Hesperange – Park Hesper

### 3.6.1. Description et localisation

Le site est un parc urbain délimité à l'ouest par la rivière l'Alzette et au nord et sud par des petits cours d'eau intermittents. Il est constitué de pelouses entretenues, arborées et accompagnés de massifs d'herbacées et de ligneux bas. En son centre se trouve un plan d'eau.

#### Carte de localisation du site



### Quelques photos prises in situ



### 3.6.2. Espèces exotiques envahissantes

Nom de l'espèce (n° photo)	Abondance
<i>Cotoneaster horizontalis</i> (a)	2 m <sup>2</sup>
<i>Pennisetum setaceum</i> (b)	9

Par ailleurs, en plus des 2 espèces invasives identifiées, un rosier très épineux est présent sur le site. Ces pieds pourraient correspondre à *Rosa rugosa*, cependant l'absence de pédicelle ne permet pas de valider l'espèce

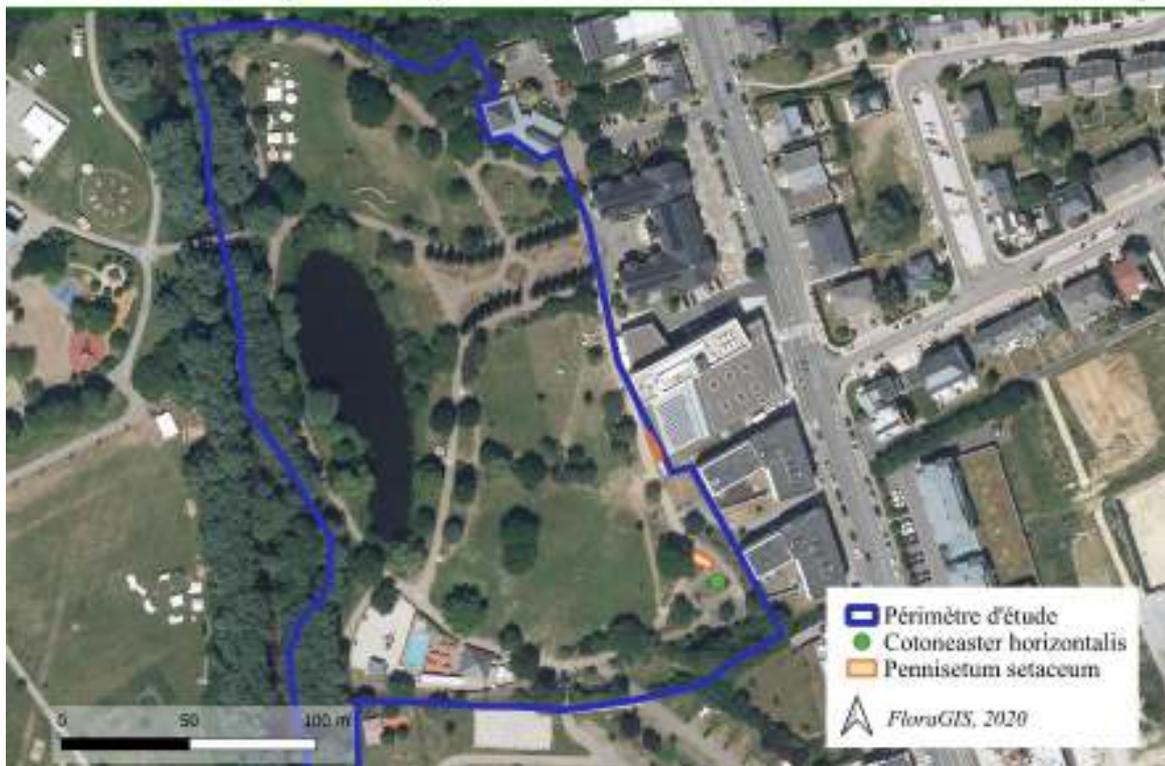


Photos prises in situ



Carte de localisation des EEE

Localisation des espèces exotiques envahissantes



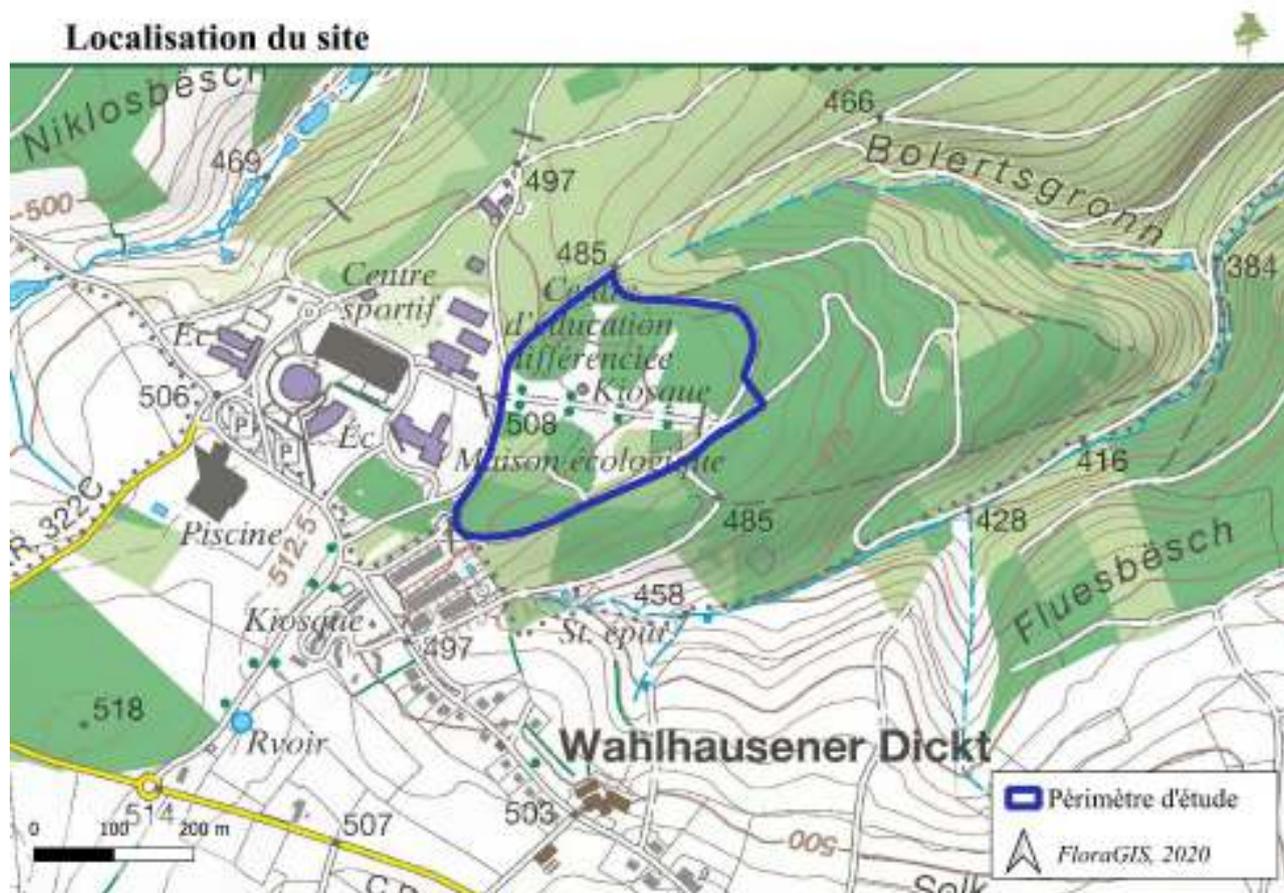
## 3.7. Hosingen - Arboretum forestier

### 3.7.1. Description et localisation

Situé non loin de la maison écologique du Parc de l'Our, cet arboretum forestier se présente sous forme de plantations juxtaposées d'espèces (feuillus et résineux) locales et exotiques.

En complément de la visite de terrain, le plan actualisé des blocs de plantation a été consulté et a permis de mettre en évidence la présence du Chêne rouge.

#### Carte de localisation du site



#### Quelques photos prises in situ





### 3.7.2. Espèces exotiques envahissantes

Nom de l'espèce	Abondance
<i>Quercus rubra</i>	2000 m <sup>2</sup> (plantation)

#### Carte de localisation des EEE

##### Localisation des espèces exotiques envahissantes







### 3.8.2. Espèces exotiques envahissantes

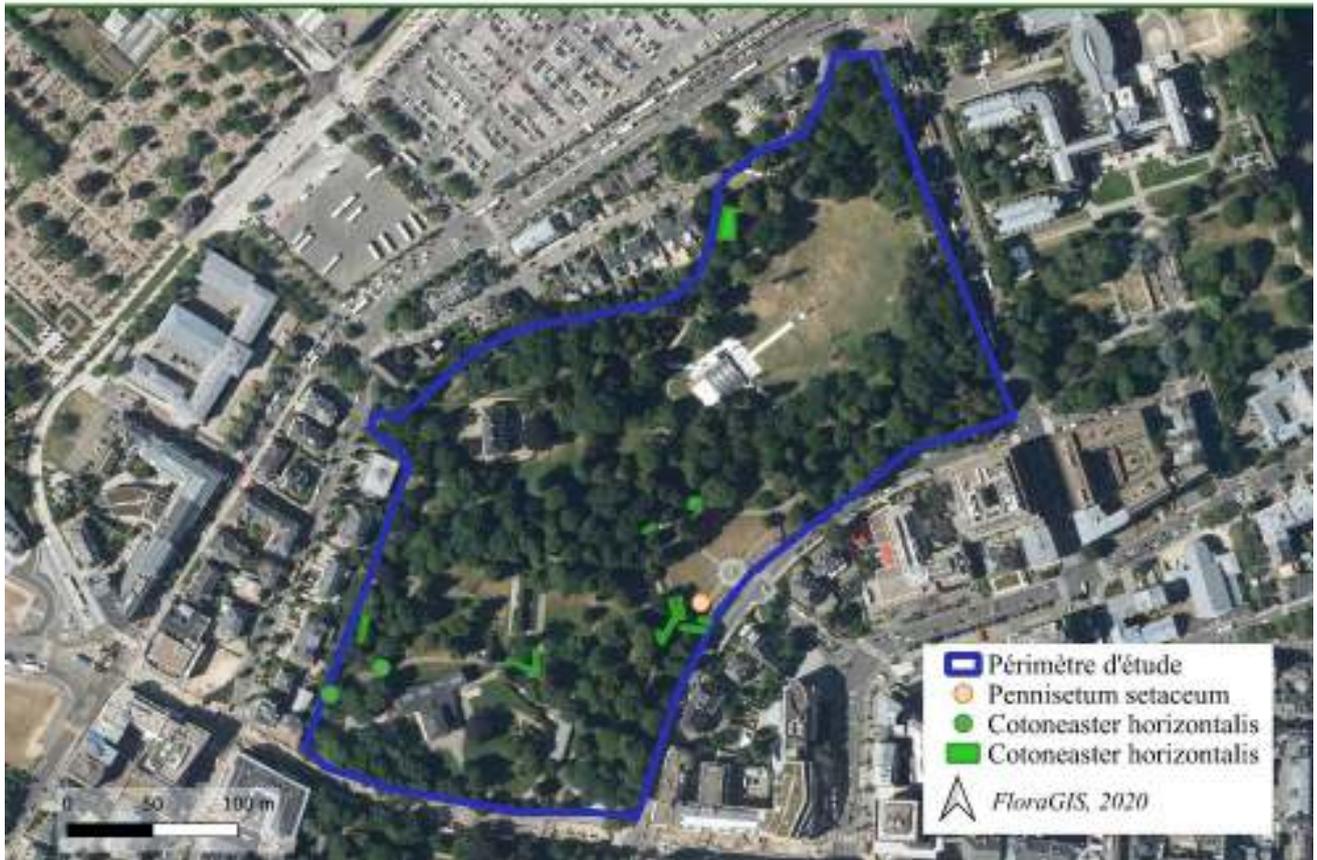
Nom de l'espèce (n° photo)	Abondance
<i>Cotoneaster horizontalis</i> (a)	450 m <sup>2</sup>
<i>Pennisetum setaceum</i> (b)	5

#### Photos prises in situ



Carte de localisation des EEE

Localisation des espèces exotiques envahissantes



## 3.9. Parc public Tony Neuman – Luxembourg-ville

### 3.9.1. Description et localisation

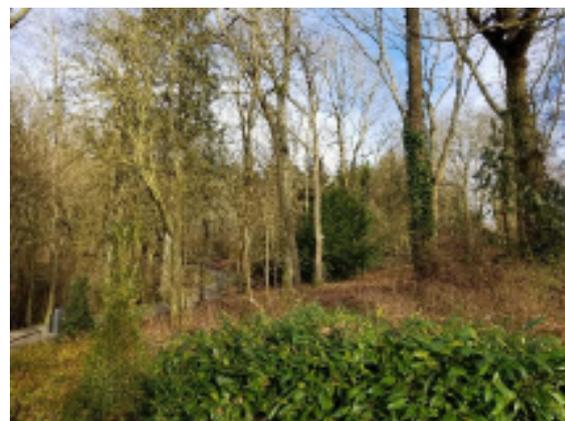
Le parc municipal Tony Neuman est un espace vert urbain localisé au nord-ouest de la ville de Luxembourg. Ce parc escarpé, est essentiellement arboré mais présente des espaces de pelouses entretenues et des espaces de jeux.

#### Carte de localisation du site



#### Quelques photos prises in situ





### 3.9.2. Espèces exotiques envahissantes

Nom de l'espèce (n° photo)	Abondance
<i>Cotoneaster horizontalis</i> (a)	35 m <sup>2</sup>
<i>Pinus nigra</i> (b)	>30
<i>Populus x canadensis</i> (c)	1
<i>Robinia pseudacacia</i> (d)	2

#### Photos prises in situ





Carte de localisation des EEE

Localisation des espèces exotiques envahissantes



## 3.10. Parc de Merl

### 3.10.1. Description et localisation

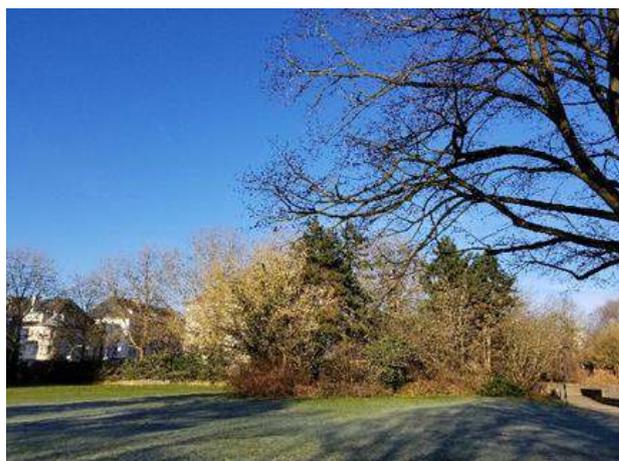
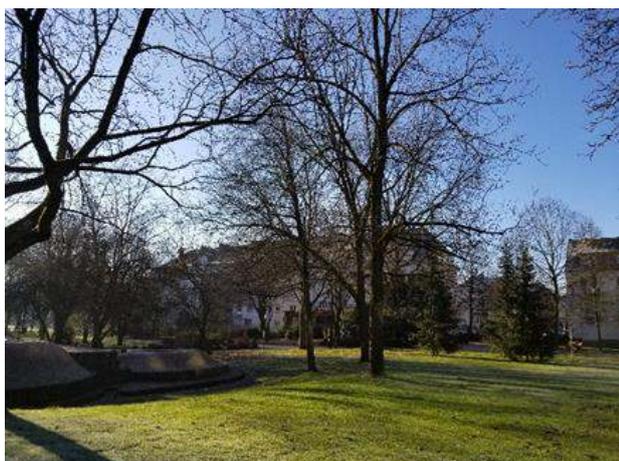
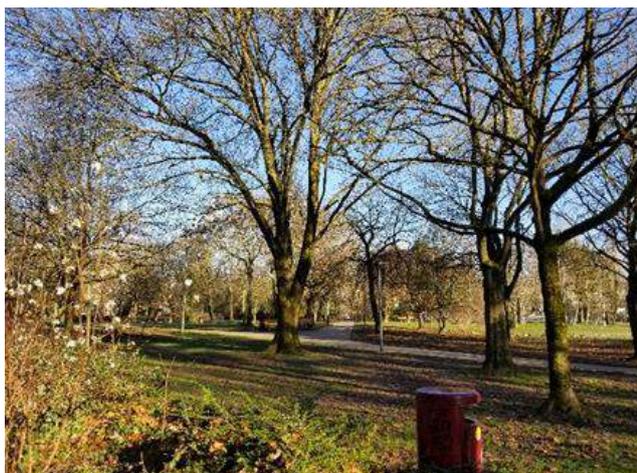
Le parc municipal est localisé en cœur de ville, dans le quart sud-ouest de Luxembourg. Il est bordé par des jardins et une route.

Il peut se subdiviser en 3 espaces : des zones de pelouses entretenues dans la partie nord et sud, un plan d'eau en position presque centrale et des arbres ceinturant le parc ainsi que plus densément dans le secteur ouest.

#### Carte de localisation du site



### Quelques photos prises in situ



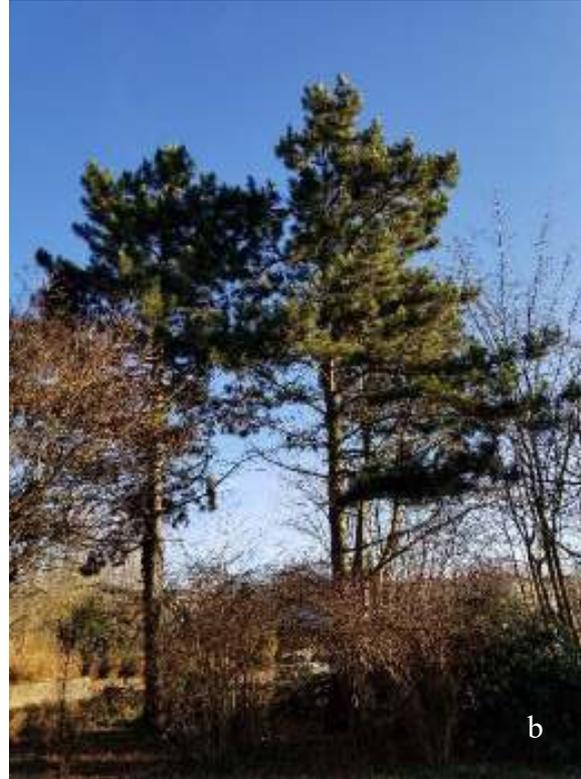
### 3.10.2. Espèces exotiques envahissantes

<i>Nom de l'espèce (n° photo)</i>	<i>Abondance</i>
<i>Cotoneaster horizontalis</i> (a)	100 m <sup>2</sup>
<i>Pinus nigra</i> (b)	1

Par ailleurs, en plus des 2 espèces invasives identifiées, un rosier très épineux est présent sur le site. Ces pieds pourraient correspondre à *Rosa rugosa*, cependant l'absence de pédicelle ne permet pas de valider l'espèce.

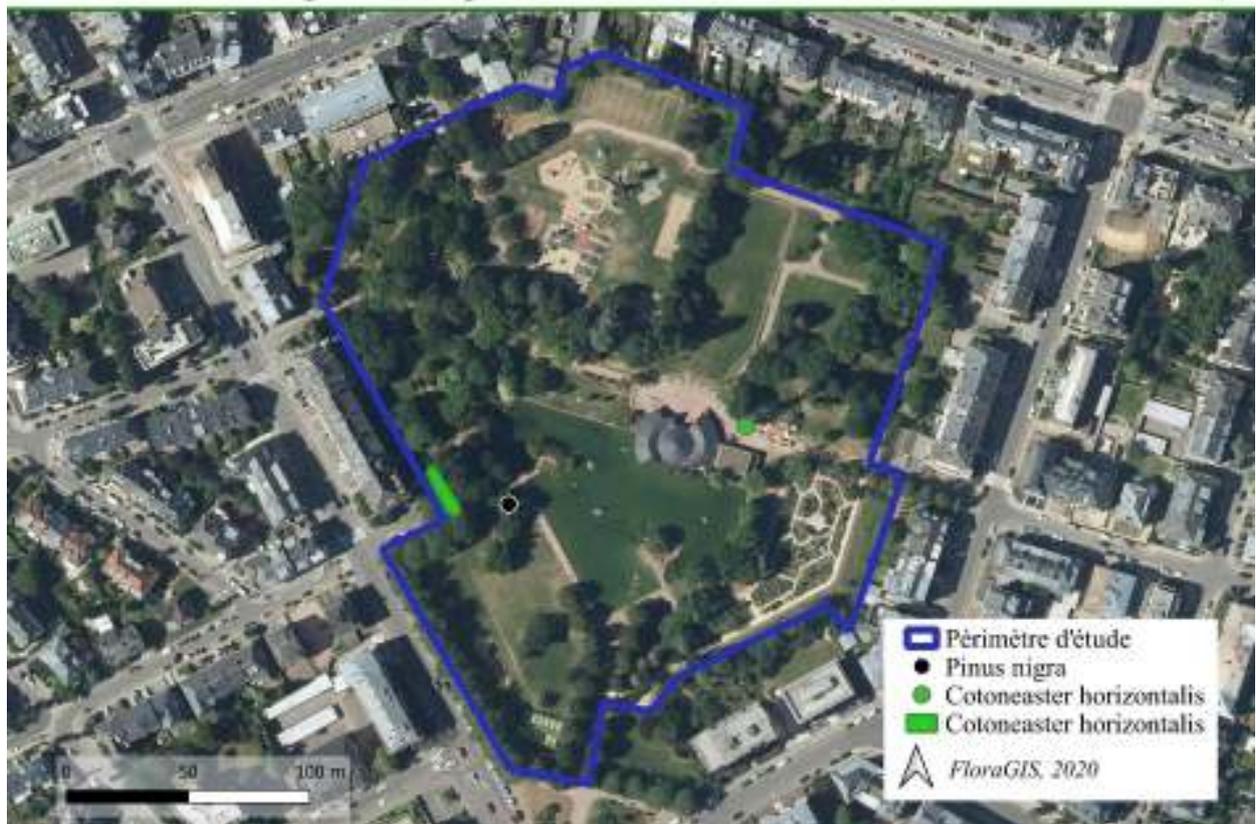


Photos prises in situ



Carte de localisation des EEE

**Localisation des espèces exotiques envahissantes**







### 3.11.2. Espèces exotiques envahissantes

Aucune EEE n'a été observée lors de la visite de terrain.



## 3.12. Parc thermal Mondorf-les-Bains

### 3.12.1. Description et localisation

Le site est constitué des jardins associés au Parc thermal. Le chemin utilisé par les promeneurs et curistes traverse des zones de pelouses entretenues, une zone boisée et la rivière Gander et longe des plan d'eau ainsi que des zones humides.

#### Carte de localisation du site



Quelques photos prises in situ



### 3.12.2. Espèces exotiques envahissantes

<i>Nom de l'espèce (n° photo)</i>	<i>Abondance</i>
<i>Buddleja davidii</i> (a)	9
<i>Cotoneaster horizontalis</i> (b)	50 m <sup>2</sup>



Photos prises in situ



Carte de localisation des EEE

**Localisation des espèces exotiques envahissantes**



## 3.13. Parc de l'Europe - Niederanven

### 3.13.1. Description et localisation

Le Parc de l'Europe à Niederanven est situé derrière l'administration communale. Essentiellement ouvert, il est constitué de pelouses et d'une zone humide associée à une mare. Des arbres sont présents régulièrement sur l'ensemble du site.

#### Carte de localisation du site



#### Quelques photos prises in situ





### 3.13.2. Espèces exotiques envahissantes

<i>Nom de l'espèce</i>	<i>Abondance</i>
<i>Pinus nigra</i>	6

#### Photos prises in situ



Carte de localisation des EEE

Localisation des espèces exotiques envahissantes

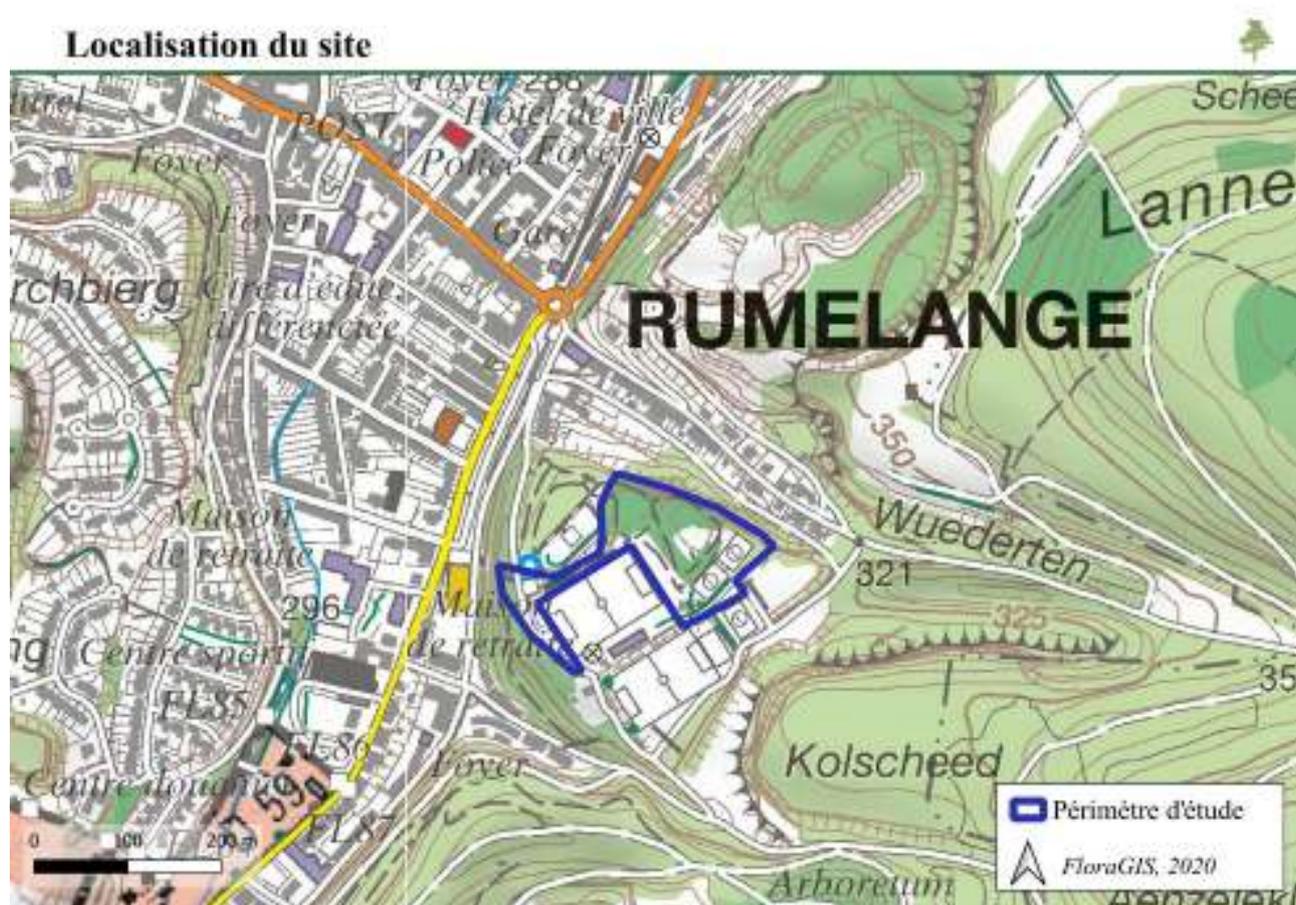


## 3.14. Parc municipal de Rumelange

### 3.14.1. Description et localisation

Le parc municipal est imbriqué avec le stade de football et les terrains de tennis. Il est de topographie variable avec des zones en pente et un replat. Il est essentiellement boisé avec quelques pelouses où sont installés des espaces de jeu et/ou des bancs.

#### Carte de localisation du site



Quelques photos prises in situ



### 3.14.2. Espèces exotiques envahissantes

<i>Nom de l'espèce (n° photo)</i>	<i>Abondance</i>
<i>Buddleja davidii</i> (a)	2
<i>Cotoneaster horizontalis</i> (b)	250 m <sup>2</sup>



Photos prises in situ



Carte de localisation des EEE

Localisation des espèces exotiques envahissantes



## 3.15. Jardin méditerranéen de Schwebsange

### 3.15.1. Description et localisation

Ce jardin présente au public de nombreuses espèces méditerranéennes. L'accueil se fait de mai à septembre, néanmoins, une visite des extérieurs a pu être réalisée (les intérieurs ont été observés depuis les baies vitrées). Aucune espèce invasive n'a été recensée.

#### Carte de localisation du site



#### Quelques photos prises in situ





### 3.15.2. Espèces exotiques envahissantes

Aucune EEE n'a été observée lors de la visite de terrain.

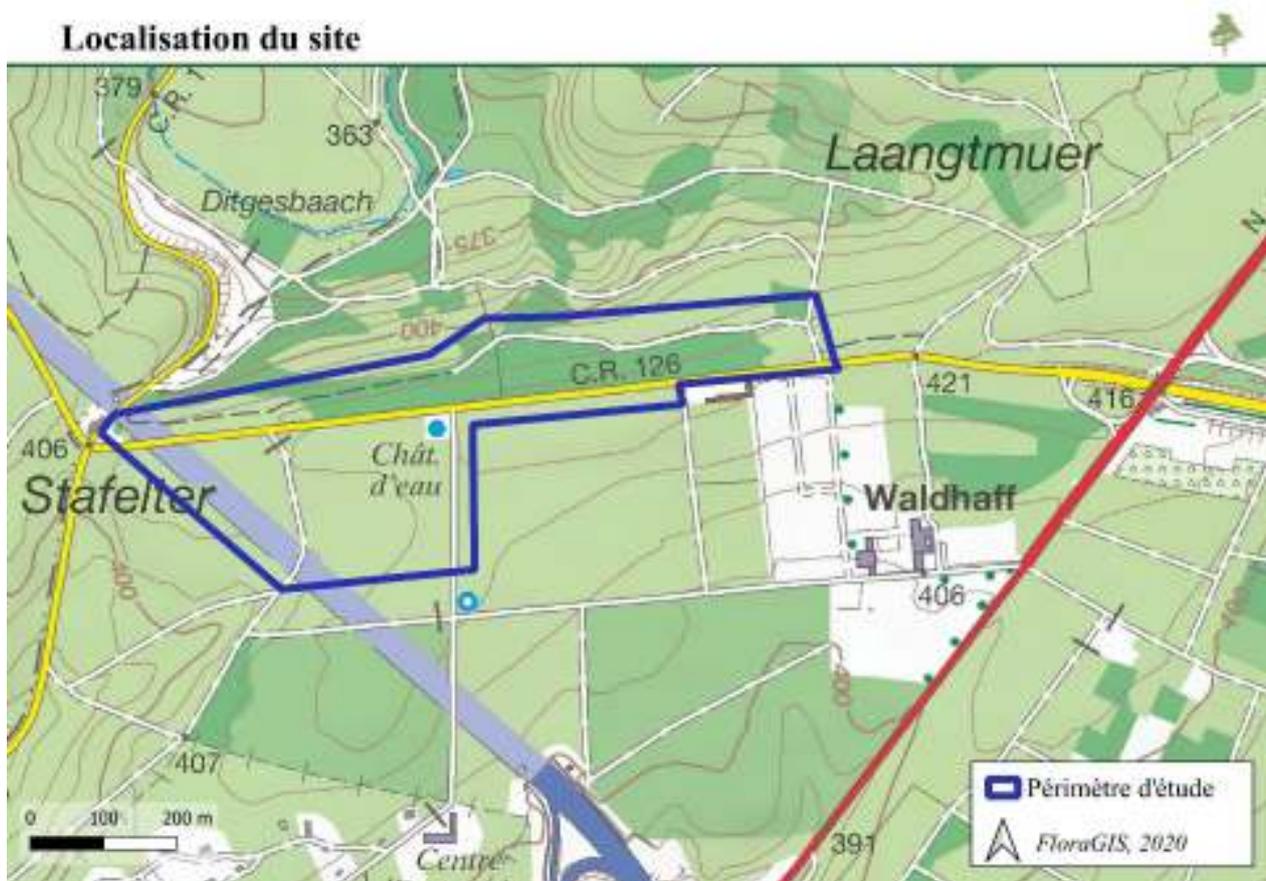


## 3.16. Arboretum de Waldhoff

### 3.16.1. Description et localisation

Ce site forestier est parcouru par plusieurs sentiers. Le faciès est une hêtraie, conduite en futaie. Une plantation d'Epicéa et de sapin se situe à l'extrémité ouest de la zone parcourue.

#### Carte de localisation du site



#### Quelques photos prises in situ





### **3.16.1. Espèces exotiques envahissantes**

Aucune EEE n'a été observée lors de la visite de terrain.

## **3.17. Jardin des plantes médicinales de Winseler - Baueregaart**

### **3.17.1. Description et localisation**

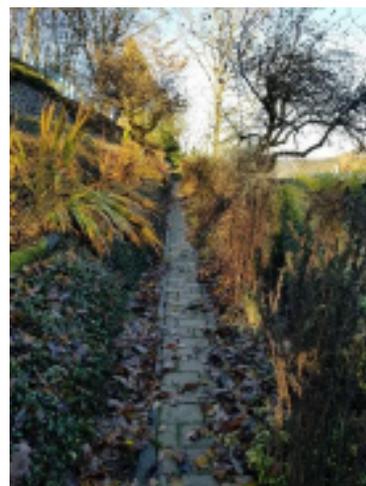
Le Jardin de Wiltz est localisé en limite d'agglomération. Projet artistique, il a été conçu comme « une œuvre d'art vivante », aménagée de plantations, terrassements, zones en eau et chemins empierrés. Les espaces sont délimités par des murets ou des haies monospécifiques (Buis, Charme, Cotonéaster).



Carte de localisation du site



Quelques photos prises in situ

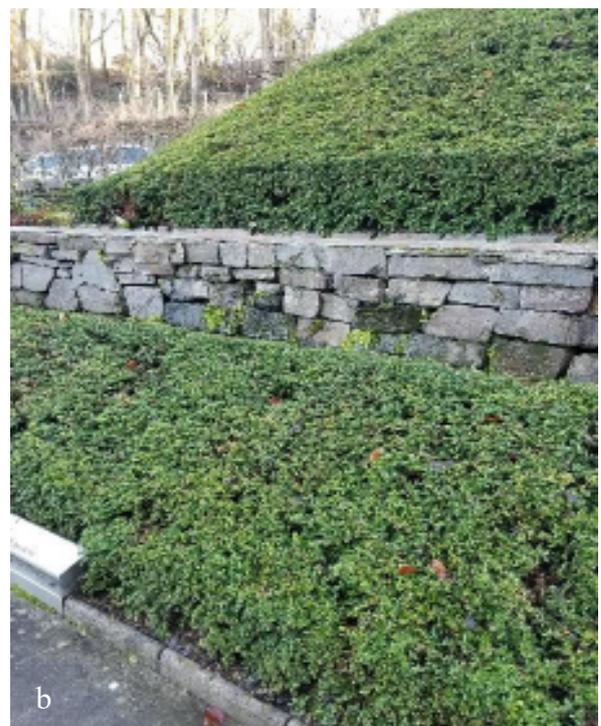




### 3.17.1. Espèces exotiques envahissantes

Nom de l'espèce (n° photo)	Abondance
<i>Solidago gigantea</i> (a)	28
<i>Cotoneaster horizontalis</i> (b)	Partie nord du site, utilisé pour délimiter en mélange avec <i>C. dammari</i> (env. 480m <sup>2</sup> )
<i>Buddleja davidii</i> (c)	22
<i>Robinia pseudacacia</i> (d)	4

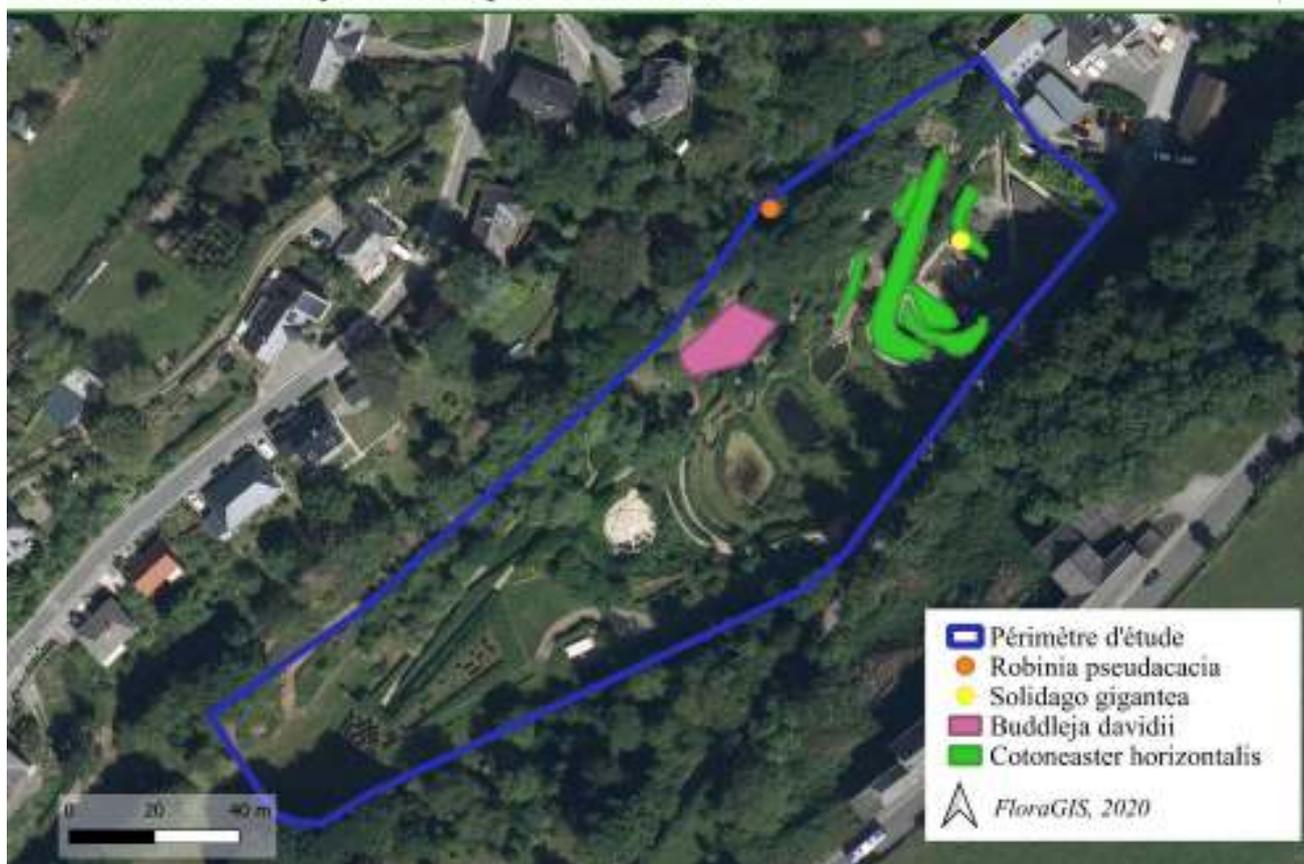
#### Photos prises in situ





Carte de localisation des EEE

Localisation des espèces exotiques envahissantes



## 3.18. Jardin de Wiltz

### 3.18.1. Description et localisation

Le Jardin des plantes médicinales (Baueregaart) est localisé à l'arrière de l'administration communale de Winseler. Ce jardin n'est plus, selon l'administration communale, amélioré néanmoins, lors de la visite du site, il était sarclé. A l'extrémité se situe un plan d'eau entouré d'une roselière.

#### Carte de localisation du site



#### Quelques photos prises in situ





### 3.18.2. Espèces exotiques envahissantes

Nom de l'espèce	Abondance
<i>Rosa rugosa</i>	2

#### Photos prises in situ



#### Carte de localisation des EEE



## Localisation des espèces exotiques envahissantes



### 3.19. Arboretums du Kirchberg

En plus des sites prospectés, trois arboretums du Kirchberg ont fait l'objet d'une analyse des listes d'inventaires mobilisables (« Pflanzenliste Arboretum Kirchberg » fournies par l'Administration de la Nature et des Forêts). A noter toutefois, qu'aucune abondance n'est précisée.

<i>Site</i>	<i>Nombre d'espèces total</i>	<i>EEE</i>
Parc central	49	<i>Amelanchier lamarckii</i>
Parc Réimerwee	106	<i>Robinia pseudacacia, Quercus rubra, Pinus nigra, Amelanchier lamarckii, Prunus serotina, Rosa rugosa</i>
Parc Klosegrännchen	407	<i>Acer negundo, Cornus sericea, Pinus nigra, Rosa rugosa, Parthenocissus quinquefolia</i>



## 4. Discussion et perspective

Au total, 18 sites ont été prospectés et 3 ont fait l'objet d'une analyse des listes d'espèces présentes. LE tableau suivant présente le nombre d'EEE recensé par site :

Commune	Dénomination	Nb EEE
Ansembourg	Grand-Château d'Ansembourg	2
Calmus	Gaard Um Titzebierg	2
Colpach	Parc de Colpach	1
Echternach	Parc Municipal avec les Jardins de l'Abbaye d'Echternach	2
Ettelbrück	Arboretum du Lycée Technique Agricole	1
Hesperange	Parc Municipal d'Hesperange	2
Hosingen	Arboretum forestier	1
Luxembourg-Ville	Parc de Merl-Belair	2
Luxembourg-Ville	Parc Municipal d'Edouard André	2
Luxembourg-Ville	Parc Tony Neuman	4
Mersch	Parc Mersch	0
Mondorf	Parc Thermal de Mondorf-les-Bains	2
Niederanven	Parc de l'Europe	1
Rumelange	Arboretum	2
Schwebsange	Jardin Méditerranéen	0
Waldhof	Arboretum forestier	0
Wiltz	Jardin de Wiltz	4
Winseler	Jardin des plantes médicinales Baueregaart	1
Kirchberg	Parc central	1
Kirchberg	Parc Réimerwee	6
Kirchberg	Parc Klosegrännchen	5

Finalement, les visites de terrains ont mis en évidence la présence d'EEE sur 18 sites sur les 21, soit 85 % des sites.

Pour les 3 sites restant, une seconde visite pendant la période favorable à la végétation devrait être réalisée pour confirmer l'absence d'EEE. En effet, au vu des conditions de la présente étude (cf. chapitre 2.4 Limite de l'étude), il est probable que la visite de terrain n'ait permis de voir une EEE alors qu'elle est présente en printemps / été.

Les 15 EEE différentes recensées sont synthétisées dans le tableau suivant. Il s'agit essentiellement d'espèces ligneuses (12) auxquelles s'ajoutent 3 taxons d'herbacées. A noter, que parmi les espèces cibles, aucune espèce aquatique ni de zone humide n'a été observée. De plus, 14 de ces espèces sont inscrites sur la liste prioritaire des EEE du Luxembourg, la dernière étant issue de la liste de l'UE.



Liste des espèces exotiques envahissantes inventoriées :

Espèce exotiques envahissantes prioritaires	
Ligneux	
<i>Acer negundo</i>	<i>Amelanchier lamarckii</i>
<i>Buddleja davidii</i>	<i>Cornus sericea</i>
<i>Cotoneaster horizontalis</i>	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>
<i>Pinus nigra</i>	<i>Populus × canadensis</i>
<i>Prunus serotina</i>	<i>Quercus rubra</i>
<i>Robinia pseudoacacia</i>	<i>Rosa rugosa</i>
Herbacées terrestres	
<i>Helianthus tuberosus</i>	<i>Solidago gigantea</i>

Espèce exotiques envahissantes – Liste complémentaire de l’UE	
Herbacées terrestres	
<i>Pennisetum setaceum</i>	

La sur-représentation des espèces ligneuses s’explique par la plus grande facilité de les observer et identifier en hiver que les herbacées.

Il est à noter que les parcs étant généralement entretenu de manière intensive (tonte régulière, sarclage, élagage, ...), ces pratiques semblent contenir les stations d’espèces invasives. Le seul cas pouvant paraître problématique se situe dans les jardins du château d’Ansembourg, où 2 grosses stations de *Solidago canadensis* sont présentes. Ces stations, au vu de leur étendue et du mode de propagation risquent de contaminer les espaces verts aux alentours.

Concernant les ligneux, le pouvoir de dissémination est moindre par conséquent les risques de propagation également.

## 5. Conclusion

La présente étude est une photographie probablement incomplète de la présence d’espèces exotiques envahissantes dans 21 arboretums et parcs urbains au Grand-duché de Luxembourg. La forte occurrence d’EEE dans les parcs (85 %), laisse présager une proportion similaire dans les autres parcs du pays.

A noter que la grande majorité des espèces sont des ligneux à pouvoir de propagation relativement lent. Ajouté à cela les pratiques d’entretien des espaces verts intensives, les stations d’EEE semblent être contenues. Le risque pourrait être beaucoup plus important en cas de présence d’espèces



herbacées. Dans ce cas, leur développement pourrait se faire au détriment des espèces indigènes et pourrait provoquer des nuisances sur la santé humaine.

Afin d'une part de conforter l'hypothèse d'utilisation régulière d'EEE dans les arboretums, jardins publics et parcs urbains, et d'autre part l'impact potentiel sur la biodiversité et la santé humaine, des inventaires en saison de végétation (entre mai et septembre) semblent opportun.

## 6. Bibliographie

Règlement d'exécution UE 1143/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes.

Règlement d'exécution UE 2019/1262 de la Commission du 25 juillet 2019 modifiant le règlement d'exécution UE 2016/1141 pour mettre à jour la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union.

La liste peut être consultée sur le site internet suivant :

[https://environnement.public.lu/fr/natur/biodiversite/lutte\\_contre\\_les\\_eee/reglement\\_ue\\_1143-2014/liste\\_union\\_eee.html](https://environnement.public.lu/fr/natur/biodiversite/lutte_contre_les_eee/reglement_ue_1143-2014/liste_union_eee.html)

Colling G., 2005. Red list of the vascular plants of Luxembourg. Ferrantia 42 - Travaux scientifiques du Musée national d'histoire naturelle Luxembourg. 77 p.

Téléchargement <http://floredu Nordest.free.fr/IMG/pdf/ListeRougeLux.pdf>

